

PROGRAMMES DE SAUVEGARDE DANS LA NATURE – CERZA CONSERVATION



- ★ Programme de protection des animaux et de leur habitat
- ★ Programme d'étude scientifique
- ★ Programme d'aide aux communautés locales
- ★ Programme mixte

Rejoignez nos partenaires !

Mairie d'Hervival
les Vaux

Chillaz Conseil



A2C
EXPERTISE



M M A
Lisieux

CERZA CONSERVATION

Protégeons la Vie Sauvage

Depuis 2000, le CERZA s'engage sur le terrain pour protéger les espèces en voie de disparition grâce à son association (ERZA) (ONSERVATION. Depuis sa création, l'association soutient divers projets à travers le monde. En 2016, Le CERZA et (ERZA) (ONSERVATION participent à la sauvegarde des Titis Gris en Colombie, des Tapirs terrestres et des Tatous géants au Brésil, des Tortues au Sénégal, des Girafes au Niger, des Gibbons Hoolock en Inde, des Panthères au Sri Lanka, des Rhinocéros en Inde et des Macaques en Indonésie.

CERZA CONSERVATION ET CERZA

(ERZA) (ONSERVATION est une association à caractère d'intérêt général enregistrée sous le n° W143000924. Le CERZA prend en charge tous les frais de fonctionnement de l'association. **100% de vos dons sont reversés aux projets dans la Nature.**

UN PROJET, UN CONTACT

Le CERZA collabore avec des scientifiques sur le terrain qui travaillent depuis plusieurs années sur les espèces menacées. Nous sélectionnons soigneusement les projets de façon à ce que l'argent reversé aux projets dans la Nature contribue directement à la protection des espèces menacées.

COMMENT NOUS AIDER ?

En Parrainant un ou plusieurs des animaux suivants (pour une somme de 30 €/an ou 15 € pour les - de 10 ans). Vous recevrez votre certificat d'adoption avec la photo de votre filleul et les magazines de l'association.

- | | | |
|--|--------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="radio"/> Mangoustes jaunes | <input type="radio"/> Tapirs | <input type="radio"/> Tigres blancs |
| <input type="radio"/> Pandas roux | <input type="radio"/> Siamangs | <input type="radio"/> Lions |
| <input type="radio"/> Alligators | <input type="radio"/> Girafes | <input type="radio"/> Rhinos blancs |
| <input type="radio"/> Hippopotames nains | <input type="radio"/> Zèbres | <input type="radio"/> Rhinos Indiens |
| <input type="radio"/> Lémuriens | | |

En devenant **Membre Actif** (pour une somme de 50 €/an ou 25 € pour les étudiants). Vous recevrez les magazines de l'association.

En devenant **Membre Donateur**. Vous recevrez les magazines de l'association.

Je souhaite faire un don deeuros

En devenant **Membre Entreprise**. Vous bénéficiez de nombreux avantages : lien et logo sur notre site internet, publicité dans la Newsletter (plus de 8 000 inscrits), invitation à I.A.G. et visite privilège du CERZA. Pour recevoir notre dossier de mécénat ou tous renseignements, contactez Frédéric Houssaye (conservation@cerza.com).

Nom : _____

Prénom _____

Adresse : _____

Email : _____

Je désire recevoir un reçu fiscal.

(Ecrire lisiblement pour l'envoi du magazine)

Pour faire un don, envoyez un chèque (à l'ordre de CERZA CONSERVATION) avec ce coupon rempli à Cerza Conservation
- Parc CERZA - 14 100 Hermival les Vaux.

REJOIGNEZ L'ASSOCIATION

Plus de 450 personnes sont membres de CERZA CONSERVATION ou parrains d'un ou de plusieurs animaux du Parc. Les entreprises peuvent également soutenir un de nos projets sur le terrain.

COMMENT L'ARGENT EST UTILISÉ ?

10 € : Prix de 3 pellicules pour appareils photos pour l'étude des Panthères au Sri Lanka.

20 € par mois: coût d'un kit d'échantillonnage génétique pour étudier les Tapirs au Brésil.

80 € : Prix d'un kit éducatif à destination des populations locales.

150 € par mois: Salaire d'un Ranger pour la protection des Rhinocéros Indiens.

300 € : Prix de 2 GPS pour l'étude des Panthères au Sri Lanka.

1 032 € par an : salaire de 2 instituteurs pour sensibiliser les communautés locales en Inde.

3 500 € : Prix du transfert d'un Rhino vers le parc national de Manas en Inde.

ASSOCIATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

En 2008, il a été reconnu que l'association présentait un caractère d'intérêt général. Ainsi, les dons des particuliers sont déductibles à hauteur de 66% du versement (dans la limite de 20% du revenu imposable). Les entreprises quant à elles peuvent déduire jusqu'à 60% du montant dans la limite de 5‰ du C.A.

Concrètement, pour un don de 100 Euros à CERZA CONSERVATION, les particuliers pourront déduire 66 Euros des impôts. Le don représente alors un coût résiduel de 34 Euros pour le donateur.

Pour tous compléments d'informations, contactez Frédéric Houssaye par email à conservation@cerza.com

CERZA CONSERVATION

Protégeons la Vie Sauvage



CERZA
CONSERVATION

